

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 Février 2020

L'an deux mil vingt, le 12 février, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur JOUANIN André

PRESENTS : JOUANIN André, GIRAULT Edith, PRINCE Stéphane, FREBAULT B, FROMENTEAU C, , CHAMBELLON-MARTEN J,

ABSENTS EXCUSES : , Patka Dominique , LE GREZAUSE Alain

Secrétaire de séance : CHAMBELLON-MARTEN Josette

Compte rendu affiché : 25 février 2020

Le compte rendu de la réunion du précédent conseil est lu et approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal, monsieur JOUANIN André présente l'ordre du jour.

DEVIS SDE 18

Suite à deux propositions de devis d'éclairage pour le parking de la salle des fêtes,, le conseil adopte à l'unanimité le devis de 11031,42€ dont une aide du SDE de 5515,71€ , soit subventionné à 50 %.

PACK ENERGIE

Le Conseil Municipal ADOPTE à l'unanimité le renouvellement de la convention pour assurer les études thermiques des bâtiments communaux, convention renouvelée pour 4 ans (23cts/habitant).

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité de modifier le temps de travail hebdomadaire de l'adjoint administratif comme suit : 28 heures hebdo au lieu de 25 heures , le différentiel de trois heures effectuées mais calculées en heures complémentaires.

CONVENTION DE REVERSEMENT DU FOND DE SOUTIEN DES COMMUNES (temps d'activités périscolaires)

Le conseil Municipal accepte à l'unanimité la convention de reversement du fonds de soutien versé par l'état à la communauté de commune qui a la charge des TAP.

RYTHMES SCOLAIRES

Le maintien de la semaine scolaire à 4 jours et demi devenant l'exception dans les communes du cher, et pour faire suite au résultat de l'enquête réalisée auprès des parents, la décision est soumise au conseil municipal qui délibère à 5 voix pour et une voix contre pour le passage de la semaine scolaire à quatre jours.

PREVISION D-INSTALLATION D'UN DISTRIBUTEUR DE PAIN

Le boulanger d'Allogny a proposé de fournir des baguettes fraîches (deux fois par jour) si la commune assure la mise d'un place d'un distributeur.

Il est débattu de l'opportunité d'une tel dispositif au regard du coût d'investissement ou de location. La réflexion pourra être poursuivie.

DEMANDES DE SUBVENTION

Collège Bethune Sully, voyages pédagogiques ; (deux élèves d'Achères y participent. Une subvention est votée à l'unanimité pour un montant de 50€

Collège Bethune Sully, association Sportive, Une subvention est votée à l'unanimité pour un montant de 120€, pour les exercices 2019 et 2020.

Association des accidentés de la vie ; le conseil Municipal rejette à l'unanimité cette demande de subvention.

DEVIS ROBINET CENTRE CULTUREL

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis pour le changement de robinet de l'évier de cuisine du centre culturel, pour un montant de 792,02€

Pour information devis maçonnerie chaufferie

Concernant les travaux de réfection de la chaufferie attenante à la mairie, un nouveau devis a été fourni pour un montant de 30 000€ auquel s'ajouteront les frais des autres corps ce qui demande à revoir cette reconstruction sous un autre angle.

TRAVAUX EN COURS :

Portail cimetière , le maire informe le conseil municipal de la relance du peintre pour refaire la peinture du portail suite à la non conformité de sa première intervention .

Croix des sagots , un devis a été demandé à M.Vivien Parra .

Demands de travaux par administrés sur le domaine communal

Busage entre deux entrées aux 2 route des corneilles,

Remblai calcaire au 25 route des merrandiers

le conseil municipal accepte à l'unanimité , dans la mesure où les administrés prennent ces travaux entièrement à leur charge.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Maire lève la séance.